

## SÉNAT

Le jeudi 31 août 1950

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

## TRAVAUX DU SÉNAT

**L'honorable Wishart McL. Robertson:** Honorables sénateurs, avant d'aborder l'ordre du jour, je tiens à vous renseigner brièvement sur les séances du Sénat. On m'informe que l'autre endroit étudiera sans tarder les mesures dont il est saisi, et qu'il compte siéger samedi et lundi prochains. On espère, dans un délai raisonnable, étudier le discours du trône et adopter les mesures que prévoit le programme de la session, à peu près simultanément.

L'état de choses actuel ressemble à celui des sessions ordinaires, alors que le Parlement se réunit le jeudi et que le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi suivant. Mes collègues ne voudraient pas que le Sénat s'ajournât aujourd'hui pour ne reprendre ses séances que mardi prochain si nous avions quelque tâche utile à accomplir demain ou lundi. Cependant, comme je n'estime pas qu'il nous soit nécessaire de siéger demain ni lundi, je proposerai, à la fin de la séance d'aujourd'hui, que le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi prochain à trois heures de l'après-midi. Si à ce moment les travaux du Parlement semblent progresser rapidement, les sénateurs qui désirent participer au débat sur le discours du trône, devront être prêts. S'il semble alors souhaitable de terminer au plus tôt le débat sur le discours du trône, nous envisagerons même l'à-propos de siéger pendant les soirées, afin de ne retarder en rien les travaux du Parlement.

On m'assure qu'aucune des mesures dont le Parlement sera saisi ne saurait être présentée d'abord au Sénat. Dès lors, comme il ne servirait de rien de siéger demain, dès la fin de la séance d'aujourd'hui, je proposerai que le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi.

## DISCOURS DU TRÔNE

## ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat aborde l'étude du discours du Gouverneur général lors de l'ouverture de la troisième session (spéciale) de la vingt et unième législature du Canada.

**L'honorable Vincent Dupuis** propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et

de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, l'un des aides de camps généraux de Sa Majesté, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Texte)

—Honorables sénateurs, c'est à la fois pour moi un devoir et un honneur, si périlleux soit-il, de proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône.

Lorsque mon chef distingué m'informa que je devais remplir cette tâche, vu la gravité de l'heure, je me suis bien volontiers soumis à sa demande.

Le discours du trône que son Excellence le Gouverneur général a daigné nous lire au début de cette session, ne contient que deux requêtes: la première, au sujet du règlement de la grève des cheminots, et l'autre concerne notre intervention dans la guerre coréenne.

Au moment où je vous parle, la grève des cheminots est réglée; en effet, un projet de loi a été adopté par les deux Chambres et sanctionné par Son Excellence le Gouverneur général, à dix heures hier soir.

C'est avec un immense plaisir que je veux profiter de cette occasion pour féliciter, en mon nom personnel et au nom de la majorité des membres du Parlement et du peuple en général, le très honorable premier ministre pour le tact, la modération, l'esprit de conciliation et, pour tout dire, le génie dont il a fait preuve dans le règlement de ce différend qui menaçait de paralyser notre économie nationale.

Cependant, le problème primordial à l'heure actuelle, c'est sans contredit la part que notre pays, membre des Nations Unies et adhérent au Pacte de l'Atlantique, doit prendre dans le conflit coréen.

Les pays de l'univers viennent à peine d'émerger de la conflagration universelle la plus horrible que le monde a connue; et nous voici encore sous le coup de la menace d'une autre catastrophe qui peut s'avérer la plus désastreuse de tous les temps; que dis-je, cette nouvelle guerre peut anéantir notre idéologie et mettre en danger l'existence même de l'humanité.

Nous savons bien que lorsque les Coréens du Nord envahirent la république coréenne du Sud, ce fut sur les ordres de Staline et de son cominform.